

Procès-verbal de la réunion du C.C.A.S.

Séance du mardi 13 septembre 2022 - 18h30

Ordre du Jour :

- Décision modificative n° 1 ;
- Bilan « *Cartes Avantages Jeunes 2022* » ;
- Bilan financier des « *Terrasses 2022* » ;
- Organisation de la Marche pour Octobre Rose ;
- Organisation de la bourse aux jouets et matériels de puériculture du 9 octobre 2022 ;
- Date du Vide Grenier 2023 ;
- Date des « *Terrasses de Dracy 2023* » ;
- Informations du Président ;
- Date prochaine réunion.

Présents : Olivier GROSJEAN – Dominique PETITJEAN – Marie-Claude PALMACE – Nathalie SCHOUMACHER – Danièle GODEY – Christian WAGENER – Céline MICHARD – Jean-Claude WURTZ.

Excusés ayant donné procuration :

Martial BEUGNET procuration à Olivier GROSJEAN

Mireille MENAND procuration à Danièle GODEY

Michel BERNARD procuration à Jean-Claude WURTZ

Josiane CARMINATI-LUCAS procuration à Dominique PETITJEAN

Excusés : Jean-Bernard TUETÉY, Marie-Noëlle HOCQUET et Annie LEGRAND

Secrétaire de séance : Jean-Claude WURTZ

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

En l'absence des éléments comptables émanant de la Trésorerie Chalon Périphérie, le point est ajourné et reporté à la prochaine séance du Conseil d'Administration du C.C.A.S..

BILAN « CARTES AVANTAGES JEUNES 2022 »

Monsieur le Président rappelle que pour la quatrième année consécutive, le C.C.A.S. a adhéré au dispositif « *Avantages Jeunes* » où les jeunes de 11 à 18 ans peuvent à partir du 1^{er} septembre 2022 profiter de nombreux avantages (des tarifs exclusifs au cinéma, des entrées gratuites et des réductions pour les spectacles, des sites patrimoniaux, des séances de sport et des activités de loisirs...).

21 dracysiens nés entre 2004 et 2011 se sont inscrits (2 inscriptions sont arrivées hors délai).

Ainsi la participation du C.C.A.S. à ce dernier s'élève à 147 €, soit 7 € par jeune.

Les inscrits ont été avertis, par courrier, de la réception de leur carte en mairie qu'ils doivent venir récupérer, muni d'une photographie d'identité. Un site internet est particulièrement dédié à ce dispositif et recense les différentes réductions et/ou avantages qui sont à leur disposition.

Le bilan sur cette nouvelle édition est plutôt satisfaisant quant au nombre d'inscriptions. Plusieurs familles saluent l'initiative du C.C.A.S. au profit de la jeunesse dracysienne.

BILAN FINANCIER 2022 « LES TERRASSES DE DRACY » :

Monsieur le Président explique le bilan financier de l'édition 2022 des « Terrasses de Dracy » suivant :

✚ Groupes, animations musicales	:	2 240,00 €
✚ Son et décoration lumineuse (2 soirées)	:	1 910,40 €
✚ Heures supplémentaires personnel (2 soirées)	:	449,25 €
✚ Droits SACEM	:	270,25 €
✚ « Repas » techniciens / musiciens (pris en charge par le commerçant les vendredis en l'absence de droit de place)	:	/
TOTAL		4 869,60 €
<hr/>		
✚ Achats Metro (boissons et bougies)	:	/ (C.C.A.S.)
TOTAL		4 869,60 €

La soirée du 24 juin ayant été annulée en raison d'une météorologie trop instable, le groupe BLUESTORM TRIO a été reprogrammé le 3 septembre derrière la Salle Polyvalente, André JARROT dans le théâtre de verdure. Malgré la communication faite, le succès n'a pas été au rendez-vous. Il a donc été décidé que ce groupe serait automatiquement programmé sur l'édition 2023 des « Terrasses de Dracy » et ne plus organiser de manifestation en septembre.

ORGANISATION DE LA MARCHÉ POUR OCTOBRE ROSE

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation contre le cancer du sein, deux marches (5 km et 10 km) seront organisées dans les rues et chemins dracysiens le **Dimanche 2 octobre 2022**.

Les départs seront donnés de la Salle Polyvalente, puis un temps de convivialité se tiendra en extérieur également sous ses auvents. Comme l'année dernière, l'Association « *Toujours Femme* » sera présente. La créatrice de chapeaux et turbans thérapeutiques a également été contactée pour l'occasion et nous attendons actuellement sa réponse. Une participation de 2 € sera demandée aux marcheurs, reversée à l'association « *Toujours Femme* ».

➔ FLÉCHAGE DU PARCOURS

Des marquages au sol seront réalisés le samedi 20 septembre avec des bombes effaçables (blanc et rose) et des flèches kilométriques seront installées aux intersections concernées par Dominique PETITJEAN, Michel BERNARD et Jean-Claude WURTZ.

➔ MOMENT DE CONVIVIALITÉ

Tous les membres du C.C.A.S. sont invités à participer à ce moment de convivialité.

ORGANISATION BOURSE AUX JOUETS ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE DU 9 OCTOBRE 2022

Monsieur le Président rappelle que la mise en place de la salle se fera le vendredi par le service technique communal.

Ouverture aux **exposants à 7 h 30** et au **public à 8 h**.

→ PERMANENCES

BUVETTE :

- 7 h : Martial BEUGNET (installation du bar) ;
- 7 h 30 : Marie-Claude PALMACE + Dominique PETITJEAN (accueil des exposants) ;
- 10 h 30 : Jean-Claude WURTZ (prise des commandes) ;
- 11 h à 13 h : Martial BEUGNET + Marie-Claude PALMACE + Dominique PETITJEAN ;
- 13 h à 16 h : Martial BEUGNET + Marie-Claude PALMACE (gaufres) ;
- 16 h : Martial BEUGNET+ Olivier GROSJEAN et/ou Jean-Claude WURTZ (rangement).

→ COMMUNICATION

Dans le cadre de l'organisation de la Bourse aux Jouets et Matériels de Puériculture, le 9 octobre prochain, la communication s'organisera sur les différents supports habituels, dont les Dracy Info, le JSL, le site internet communal, « *Vide-grenier.org* », les panneaux lumineux, Panneau Pocket, la banderole qui sera installée à l'entrée du village, un mail adressé à toutes les communes du Grand Chalon et la distribution d'affiches/flyers dans les commerces de proximité, les marchés et certains services administratifs (Maison des Solidarités, Mission Locale...).

DATE DU VIDE-GRENIER 2023

Suite aux bonnes ventes réalisées et des bons retours reçus sur l'organisation de cette manifestation en 2022, il a été décidé par les membres du C.C.A.S. de reconduire l'organisation du vide-grenier 2023 en même temps que la brocante de Givry.

Le vide-grenier 2023 se tiendra donc dans les mêmes conditions le **dimanche 7 mai 2023 de 7h à 17h**. L'information sera relayée, suffisamment en amont, sur les différents supports de communication communaux (flyers, affiches, site internet, panneaux lumineux, Panneau Pocket...) ainsi que sur la Commune de Givry.

DATES « LES TERRASSES DE DRACY » 2023 :

- 2 juin ;
- 9 juin ;
- 16 juin.

En cas d'intempéries et compte tenu du nombre de vendredi en juin prochain, il a été décidé par les membres du C.C.A.S. que le vendredi 23 juin pourrait être une soirée de report. Il sera par conséquent demandé aux groupes potentiellement retenus leur disponibilité pour cette nouvelle date.

Dans le cadre d'une démarche de diminution des coûts sur cette manifestation, une réflexion sera prochainement engagée sur le prestataire en charge de la sonorisation / lumières et sur la restauration rapide. En effet, le prestataire des années précédentes les MAMOURS n'ayant pas satisfait les spectateurs (attente trop longue, quantité diminuée dans les assiettes...), une mise en concurrence sera organisée dans les prochaines semaines.

INFORMATIONS DU PRÉSIDENT :

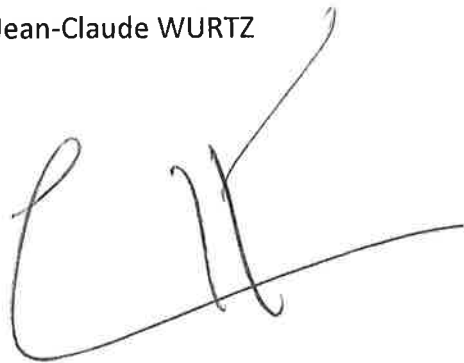
- Vœux de la Municipalité : le vendredi 6 janvier 2023.
- Le Repas des Aînés : le mardi 17 janvier 2023.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Le 15 novembre 2022 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 05.

Le Secrétaire
Jean-Claude WURTZ



Le Président du C.C.A.S.,
Olivier GROSJEAN

